

CRITERES ED HDR LILLE 1 2016

PROCEDURE VOTEE EN COMMISSION RECHERCHE LE 18 MARS 2016

Critères au sein des ED BSL et SMRE:

- L'activité de recherche post-thèse doit être validée par une production scientifique suffisante, au minimum 10 publications en dehors des publications liées à la thèse, dans des revues internationales à comité de lecture.
- Le candidat doit pouvoir justifier d'une expérience d'encadrement : participation à l'encadrement d'au moins une thèse soutenue, encadrement d'étudiants de Master.
- Cette expérience doit être attestée par la participation des jeunes chercheurs encadrés dans les publications ou dans les brevets.

Critères au sein de l'ED SESAM :

- L'activité de recherche doit être validée par une dizaine de productions scientifiques reconnues par l'HCERES.
- Le candidat doit pouvoir justifier d'une expérience d'encadrement de mémoire de master ou de co-encadrement de thèse.
- Le candidat doit proposer un projet de recherche différent de celui de la thèse.

Critères au sein de l'ED SHS :

- L'activité de recherche post-thèse doit être validée par une production scientifique suffisante : au moins 6 articles (hors sujet de thèse) ACL sont requis et 8 sont recommandés, dont la majorité en auteur unique.
- La publication d'un ouvrage scientifique (personnel) ou direction d'un ouvrage (numéro de revue) est également requise.
- Une expérience en tant que responsable d'un projet de recherche est recommandée.
- Une expérience d'organisation ou de co-organisation d'une manifestation scientifique est exigée.
- Une dimension internationale aux activités scientifiques conduites est conseillée.
- Le candidat doit pouvoir justifier de quelques années d'expérience comme encadrant de mémoire de Master 2 (de préférence orientation recherche). Une expérience (à minima) de co-encadrement de thèse n'est pas forcément requise.

Critères au sein de l'ED SMRE :

- L'activité de recherche post-thèse doit être validée par une production scientifique d'un minimum de 10 publications (hors sujet de thèse) dans des revues à comité de lecture.
- Le candidat doit pouvoir justifier d'une expérience d'encadrement minimale : participation à l'encadrement d'au moins une thèse soutenue, encadrement d'étudiants de Master.
- Cette expérience doit être attestée par la participation des jeunes chercheurs encadrés dans les publications dans des revues indexées ou dans les brevets.

Critères au sein de l'ED MADIS ou ED ENGSYS (ex-ED SPI):

- L'activité de recherche post-thèse doit être validée par une production scientifique suffisante, au minimum 5 publications (hors celles issues de la de thèse) dans des revues à comité de lecture.
- Le candidat doit pouvoir justifier d'une expérience d'encadrement minimale : participation à l'encadrement d'au moins une thèse (sur la durée totale de la thèse) soutenue, encadrement d'étudiants de Master.
- Cette expérience doit être attestée par la participation des jeunes chercheurs encadrés dans les publications dans des revues indexées ou dans les brevets.

Ces critères sont à apprécier au regard des domaines scientifiques de l'ED, et particulièrement :

- **Pour l'informatique** : l'appréciation de la production scientifique se fera en prenant aussi en compte les conférences internationales jugées majeures dans le domaine et au moins 1 revue internationale sera exigée.
- **Pour les mathématiques** : les traditions et les pratiques sont telles que ces critères ne sont pas complètement transposables, en particulier en ce qui concerne l'encadrement. Pour la production scientifique les seuils numériques pourront être abaissés si le dossier comporte des résultats exceptionnels parus dans les toutes meilleures revues de mathématiques.